

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)**

SÉANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026

Séance du vendredi 20 mars 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Les Clefs, dûment convoqué le lundi 16 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h03, en mairie, sous la présidence de M. ANGELLOZ-NICOUD Patrice, doyen d'âge, pour la délibération n°2026-003 puis sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire, à compter de la délibération n°2026-004.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 15

Nombre de votants : 15

Présents (15) : Mesdames CORBINEAU Elodie ; ALEXANDRE MEYZIE Florence ; DA RUGNA Roselyne ; MARTIN Elisabeth ; BARTHELEMY Violette ; MAISTRE BAZIN ROY Marie-Françoise ; ROUSSEL Aurélie

Messieurs BRIAND Sébastien ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; DURET Daniel, ALBANEL Xavier ; AUBIN Olivier ; GAUTHIER Philippe ; ANGELLOZ-NICOUD Patrice, HIOLLE François

Mme CORBINEAU Elodie a été désignée secrétaire de séance.

**DELIBERATION
N°2026-008**

**CRÉATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS
COMMUNALES**

Conformément à l'article L 2121.-22 du Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121.22, le conseil municipal a la possibilité de créer des « commissions thématiques facultatives » ou « commissions municipales » afin de d'étudier les affaires relevant de leur domaine de compétence et de formuler des avis consultatifs destinés à éclairer les décisions du Conseil municipal

En application de l'article L. 2122-22 précité, le maire est président de droit de chaque commission. Un vice-président peut être désigné pour chaque commission, lequel pourra les convoquer, fixer l'ordre du jour et les présider si le maire est absent ou empêché.

Conformément à l'article L.2121-22 du CGCT, le Maire est président de droit de chaque commission.

Les séances des commissions ne sont pas publiques. Les membres de la commission sont tenus au devoir de réserve sur les affaires évoquées en séance.

Aucun quorum n'est exigé pour la tenue d'une commission.

Le Conseil municipal pourra modifier la composition des commissions à tout moment par délibération.

L'élection se déroule à scrutin secret, sauf si les conseillers municipaux en décident autrement à l'unanimité. Les conseillers municipaux décident à l'unanimité de procéder à un vote à mains levées.

Le Maire propose de créer 9 commissions chargées respectivement des thèmes suivants :

- Bâtiments
- Forêt
- Routes
- Urbanisme
- Action sociale et Petite Enfance
- Scolaire
- Communication
- Finances
- Cérémonies, Comité des Fêtes

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/03/26

ID : 074-217400795-20260320-2026_008_DEL-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des mains levées :

- de créer 9 commissions municipales, à savoir :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| - Bâtiments | - Scolaire |
| - Forêt | - Communication |
| - Routes | - Finances |
| - Urbanisme | - Cérémonies, Comité des Fêtes |
| - Action sociale et Petite Enfance | |

- d'arrêter la composition de chaque commission et de désigner les membres comme suit :

Commission Bâtiments : Frédéric PERRISSIN-FABERT, Daniel DURET, Olivier AUBIN, Aurélie ROUSSEL, Patrice ANGELLOZ-NICOUD

Commission Forêt : Elodie CORBINEAU, François HIOLE, Patrice ANGELLOZ-NICOUD, Marie-Françoise MAISTRE BAZIN ROY

Commission Routes : Daniel DURET, Frédéric PERRISSIN-FABERT, Olivier AUBIN, Roselyne DA RUGNA, Aurélie ROUSSEL, Xavier ALBANEL, Marie-Françoise MAISTRE BAZIN ROY

Commission Urbanisme : Elodie CORBINEAU, Elisabeth MARTIN, Aurélie ROUSSEL, Olivier AUBIN, François HIOLE, Marie-Françoise MAISTRE BAZIN ROY, Xavier ALBANEL

Commission Action sociale - Petite enfance : Elodie CORBINEAU, Elisabeth MARTIN, Violette BARTHELEMY, Florence ALEXANDRE MEYZIE, Olivier AUBIN, Roselyne DA RUGNA

Commission Scolaire : Florence ALEXANDRE MEYZIE, Xavier ALBANEL, Violette BARTHELEMY

Commission Communication : Florence ALEXANDRE MEYZIE, Olivier AUBIN, Aurélie ROUSSEL, Violette BARTHELEMY, Roselyne DA RUGNA, Xavier ALBANEL

Commission Finances : Frédéric PERRISSIN-FABERT, Elodie CORBINEAU, Daniel DURET, Florence ALEXANDRE MEYZIE, Elisabeth MARTIN, Philippe GAUTHIER

Commission Cérémonies-Comité des Fêtes : Daniel DURET, Florence ALEXANDRE MEYZIE, Roselyne CORRADINI, Elisabeth MARTIN, Philippe GAUTHIER, Aurélie ROUSSEL, Patrice ANGELLOZ-NICOUD, Marie-Françoise MAISTRE BAZIN ROY

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance
Elodie CORBINEAU